
Les portes d'entrée des OGM en Afrique

Description

Les plantes génétiquement modifiées sont nées aux États-Unis, dans les années 90. Progressivement, les surfaces dédiées à ce type d'agriculture se sont répandues à travers le monde. L'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-Biotech Applications), un organisme international de promotion des PGM, note, dans son rapport de 2005, que parmi les quelques 8,25 millions d'agriculteurs, 90% vivent dans des pays en développement. D'une part, parmi ces pays en développement, l'ISAAA inclut l'Argentine et le Brésil qui possèdent des exploitations agricoles de plusieurs milliers d'hectares et d'autre part, en termes de surface, plus de 65% des PGM sont cultivées en Amérique du Nord et 28% en l'Amérique du Sud. Il reste donc peu de place pour les 14 autres pays... Et l'Afrique ? Seule l'Afrique du Sud a autorisé les cultures commerciales de PGM, quelques pays font de la recherche en biotechnologies, généralement soutenue financièrement par l'industrie ou la coopération états-uniennes, et la plupart reçoivent des PGM *via* l'aide alimentaire. C'est donc par la petite porte que les OGM entrent en Afrique, dans un contexte opaque, où les réglementations sont déficientes, les scientifiques mal formés et sous équipés... Ce dossier va donc s'attacher à comprendre concrètement les mécanismes en jeu qui ont rendu possible cet état de fait.

Le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Jacques Diouf, a déclaré lors du 5ème congrès de l'Unité Africaine à Syrte (Libye), que l'introduction des Organismes génétiquement modifiés (OGM) dans le secteur agricole africain "n'est pas la priorité" pour ce qui est de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) [1]. Les priorités de l'Afrique sont l'eau et les infrastructures rurales. Et la recherche scientifique. En effet, la FAO demande souvent de "*réduire la fracture technologique*" et que les scientifiques africains soient formés à l'utilisation des nouvelles technologies afin de leur donner les moyens de comprendre le sujet "*pour faire de telle sorte que, lorsque le moment sera venu, ils puissent travailler sur les questions touchant aux OGM. [...] Nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de se précipiter sur telle ou telle chose tout simplement parce qu'elle serait à la mode, mais coûteuse...*", a souligné le responsable de la FAO. Il n'a cependant pas précisé qui devait s'occuper de la formation des élites africaines, ni les partenariats à mettre en place.

Par ailleurs, en 2002, au moment de la "crise zambienne", Jacques Diouf, cité par le Financial Times [2], avait déjà précisé qu'en ce qui concerne la réduction de moitié de la faim dans le monde d'ici 2015, objectif décidé par 190 pays lors du Sommet Mondial de l'Alimentation (Rome, 1996), "*nous n'avons pas besoin d'OGM. Les variétés développées grâce à la révolution verte par l'hybridation classique peuvent produire assez pour nourrir le monde. Mais à plus long terme, l'alimentation transgénique deviendrait appropriée pour nourrir une population estimée à 9 ou 10 milliards*". Or, concrètement, l'aide alimentaire, en partie composée d'OGM, arrive déjà aux portes de l'Afrique...

La recherche ou la formation d'une élite perméable aux biotechnologies

La recherche est une des portes d'entrée des OGM en Afrique et semble la plus noble, dans le sens où les entreprises de biotechnologies et les agences de coopération parlent de "transfert de

technologie” ou d’adaptation des OGM à une réalité africaine particulière. Les centres de recherche agronomique de plusieurs pays d’Afrique sont aujourd’hui dotés de programmes de production de plantes génétiquement modifiées (PGM). Le développement de ces programmes demande d’importants financements qui sont obtenus à travers des collaborations avec des firmes privées productrices de PGM comme Monsanto, Syngenta, Bayer, Dupont, et avec des universités et des centres de recherches des pays industriels (CIRAD) ou encore des centres de recherche internationaux comme ICRISAT, IITA, ICARDA. Les centres de recherche en Afrique sont d’autant plus incités à se tourner vers des bailleurs de fond étrangers que les politiques d’ajustement structurel mises en place dans les années 80 et 90, notamment par la Banque Mondiale et le FMI, ont fait que les financements publics ont baissé drastiquement.

En ce qui concerne les États-Unis, tout a commencé en 1991 lorsque l’USAID, l’agence de la coopération américaine, lançait le Projet de biotechnologie agricole pour une productivité durable, renommé ensuite Projet de soutien aux biotechnologies agricoles (ABSP) [3]. Ce projet, conduit par un consortium d’entreprises privées et d’institutions de la recherche publique, dirigé par l’Université de l’Etat du Michigan (MSU), doit permettre de mettre en place une collaboration avec les institutions de recherche publique du Sud et promouvoir les modèles de biosécurité et de législation sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) des États-Unis. Le gouvernement et les industries états-uniennes soulignent qu’il *“est nécessaire d’avoir des personnes à l’intérieur du pays ayant des relations solides avec les leviers du pouvoir [...] ainsi que des structures nationales pouvant introduire les cultures GM dans les champs des agriculteurs et dans les estomacs des populations”* [4]. Concrètement, entre 1991 et 1996, l’ABSP a représenté environ une douzaine de projets, impliquant des centres de recherche nationaux dans au moins sept pays en développement. Lorsque l’ABSP est passé en phase deux de son programme en 1998, tous les projets de la phase 1, sauf la pomme de terre Bt et les cucurbitacées résistants au virus, ont été abandonnés, afin de centrer le programme sur le *“développement du produit”*. L’ABSP 1 a surtout permis d’organiser des “formations” lors d’atelier ou de conférence. Si les cultures de l’ABSP ne sont jamais parvenues dans les champs des agriculteurs, les projets ont permis d’initier et d’influencer des processus politiques, sur la biosécurité et les DPI (cf. encadré). De même, la collaboration entre l’Institut Kenyan de recherche agricole (KARI), Monsanto et l’USAID sur la patate douce transgénique a duré plus d’une dizaine d’années mais n’a pas abouti [5]. Dans un deuxième volet de ce dossier (à paraître), nous analyserons ce projet “patate douce transgénique” au regard de la législation en cours d’élaboration. En effet, les scientifiques formés par Monsanto dans le cadre de ce projet sont devenus les experts nationaux en matière de biotechnologies et ont progressivement siégé dans les instances de régulation kényanes. Enfin, d’un point de vue plus international, à l’instar du riz doré, promesse toujours potentielle pour les personnes déficientes en vitamine A, Monsanto en travaillant avec Florence Wambugu, une chercheuse noire issue d’une famille de paysans, sur une plante de subsistance, la patate douce, organisait un exercice de communication. A plusieurs reprises, Florence Wambugu a été invitée à défendre les PGM au service de l’Afrique, lors de réunions, dans des articles de presse, à la télé. Conséquences : Monsanto peut désormais démarrer des essais en champs de son coton et maïs Bt au Kenya.

En Ouganda, c’est un projet sur la banane, soutenu par la Fondation Rockefeller qui a servi de marchepied pour former les scientifiques et, à terme, influencer la législation.

L'Égypte ou comment la recherche devient politique

L'Égypte a été la cible principale du travail de l'ABSP dans les années 90 [6]. Le bureau du Caire de l'USAID a accordé un financement de 7 millions de dollars sur des programmes de biotechnologies. Le projet le plus significatif qui réunissait la MSU, une entreprise semencière américaine (Garst Seeds, aujourd'hui propriété de Syngenta) et un centre de recherche égyptien, l'Institut de recherche en génie génétique agricole (AGERI) consistait à modifier génétiquement des variétés égyptiennes de pomme de terre avec le gène Bt breveté de Garst et de les distribuer aux agriculteurs égyptiens. Les pommes de terre ont été modifiées aux USA et les trois premières années d'essais en champs réalisés à la MSU. Puis, une fois une serre construite, grâce aux financements de l'ABSP, la MSU a expédié ces pommes de terre GM et l'AGERI a commencé les essais en champs. Au final, ces pommes de terre Bt furent un échec agronomique, mais un responsable de l'ABSP déclara que ce projet fut *“ un succès dans... le développement des compétences en matière de politiques et de réglementations entourant l'utilisation de cette technologie qui facilitera l'entrée d'autres produits agricoles issus des biotechnologies en Égypte”*... Et ces autres produits ne risquent-ils pas d'être des variétés OGM brevetées, comme le coton Bt de Monsanto ?

En parallèle, des scientifiques égyptiens ont été envoyés à un atelier de travail de l'ABSP et à un stage en entreprise de huit semaines aux États-Unis où ils ont fait la tournée des agences américaines chargées des politiques de biosécurité, des bureaux et des laboratoires de Monsanto et de Syngenta. Un responsable de l'ABSP considère cette tournée comme une réussite : *“L'un de ces scientifiques a contribué à l'élaboration des réglementations égyptiennes en matière de biosécurité et est devenu ensuite le premier responsable chargé de la biosécurité à l'AGERI. L'Égypte a adopté les directives de biosécurité en janvier 1995 et le Comité national égyptien de biosécurité fut établi par décret ministériel en 1995. Jusqu'à ce jour, plusieurs responsables de la biosécurité à l'AGERI, la principale institution chargée de la biosécurité en Égypte, continuent à suivre des formations données par l'ABSP”*.

Cependant, les États-Unis se sont sentis trahis par l'Égypte, lorsqu'en 2003 elle a retiré sa plainte contre l'UE à l'OMC. La réponse immédiate des États-Unis fut donc de suspendre les négociations sur un accord de libre-échange entre les deux pays. Un an après, en 2004, les États-Unis font de nouveau miroiter l'accord de libre-échange à l'Égypte, tout en lui reprochant sa loi sur la propriété intellectuelle, se plaignant qu'elle ne suive pas l'accord sur les droits de propriété intellectuelle appliqués au commerce (ADPIC) de l'Organisation Mondiale du Commerce en n'allant pas jusqu'au brevetage des produits biotechnologiques.

Au final, Monsanto a pu, grâce au soutien de l'ABSP, forger des relations avec les scientifiques et responsables en matière de biosécurité placés aux postes clé. Comme le souligne Josette Lewis de l'USAID : *“Il existe aussi un avantage indirect découlant de telles collaborations par l'introduction d'une culture du secteur privé dans les instituts de recherche du secteur public dans les pays en développement”*.

Outre l'USAID, de nombreuses fondations américaines investissent dans le domaine de la recherche

en Afrique. Ainsi, dans le cadre de son programme “Grand Challenges Program”, la Fondation Bill et Melinda Gates a donné 16,9 millions de dollars au consortium “the African Biofortified Sorghum Project” [7] dont le but est de mettre en place une variété de sorgho plus riche en vitamine A, en vitamine E, en fer, en zinc, en acides aminés... Ces projets sont donc l'occasion de former des élites scientifiques et de rencontrer des décideurs politiques. Or parmi les membres du consortium [8], on trouve l'industrie de biotechnologies (Pioneer), des Universités internationales (Pretoria, Missouri), des Centre de Recherche Internationaux (IISTA) et le NEPAD, programme économique mis en place par l'Union Africaine.

Le Kenya, élève modèle

Le Kenya semble le pays cible des défenseurs des biotechnologies végétales qui investissent directement dans de nouvelles institutions, délibérément ouvertes à leur innovation. L'Institut Kenyan de Recherche en Agriculture (KARI), soutenu par Syngenta et la Fondation Rockefeller (à l'origine de ce qu'on a appelé la “Révolution verte”), a procédé à ses premiers essais en champs de maïs transgénique. Ce programme fait lui-même parti d'un plus vaste programme appelé “Maïs Résistant aux Insectes pour l'Afrique” (Insect Resistant Maize for Africa – IRMA) mené conjointement par KARI et le CIMMYT (International Maize and Wheat Improvement Center). En parallèle, le KARI se dotait d'une serre de biosécurité, d'un coût de 11,5 millions de dollars, financée par l'État et la Fondation Syngenta [9].

De même, s'est créée, au Kenya, la Fondation Africaine de Technologie Agricole [10] (FATA) avec pour but de “supprimer de nombreuses barrières qui ont empêché les petits agriculteurs d'Afrique d'avoir accès aux technologies agricoles existantes qui pourraient contribuer à alléger l'insécurité alimentaire” [11]. La FATA a été financièrement aidée au moment de sa création par la Fondation Rockefeller, l'USAID et The United Kingdom's Department for International Development (DFID). Quatre des entreprises agrochimiques et semencières les plus importantes sont aussi engagées avec une motivation affichée philanthropique sans cependant cacher qu'elles espèrent ouvrir de nouveaux marchés à long terme. Ainsi, elles se sont engagées à donner des droits de brevets, des variétés de semences, le savoir-faire de laboratoires et d'autres formes d'aide. Cette initiative fut saluée comme “étant actuellement le plus vaste effort pour apporter l'expertise des principales compagnies occidentales s'intéressant à ces problèmes [ceux qu'affrontent les agriculteurs africains]” [12]. Ainsi, William Niebur, de DuPont, a déclaré, “nous avons une réelle opportunité d'apporter non seulement notre technologie mais aussi notre expérience et notre engagement à l'agriculture mondiale”. La nouvelle fondation s'intéressera aux denrées alimentaires de base importantes pour les Africains, comme le niébé, le pois chiche, le manioc, la patate douce, la banane et le maïs. Tewolde Egziabher, chef de l'Agence de Protection de l'Environnement en Ethiopie, s'inquiète en particulier du fait que le projet pourrait créer des variétés de semences qui supplanteraient complètement les variétés traditionnelles. “En fin de compte, dit-il, les entreprises voudront être payées pour leurs semences, au lieu de transmettre la technologie, et si les variétés anciennes sont perdues, les agriculteurs africains n'auront plus rien vers quoi se retourner” [13]. En effet, le conseil d'administration de la Fondation ou son équipe est composé de personnes aux CV qui en disent long (cf. encadré ci-contre) sur le sens à accorder à “technologie agricole”. D'autres structures, comme l'ASARECA [14], basée en Ouganda et qui a pour but d'aider à la diffusion des nouvelles technologies afin d'aider les agriculteurs à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché, ont des Conseils d'Administration de la même nature.

Outre le Kenya, quelques pays se sont aussi engagés dans des expérimentations en champ de coton Bt, comme au Burkina Faso par le biais d'un contrat de collaboration entre l'Institut National d'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) avec Monsanto et Syngenta. Selon les discours officiels, il s'agit de tester ce coton Bt, puis d'intégrer les transgènes dans des variétés locales, tout en opérant un transfert de compétences de l'Occident vers l'Afrique. A titre indicatif, le projet coton Bt n'est pas évoqué, sur le site internet de l'INERA. Des discussions avec l'IER, au Mali, ont déjà commencé et pourraient aboutir rapidement à la mise en place d'essais de coton au Mali. Et l'ONG Grain évoque [15] d'autres collaborations : en Egypte, entre Monsanto et l'AGERI sur le coton Bt ; au Zimbabwe, une culture (en 1998) qui a été brûlée officiellement car non autorisée ; ou encore au Sénégal où la SODEFITEX, compagnie nationale, et Monsanto ont entrepris des essais de coton Bt sans en notifier les autorités compétentes, essais qu'ils ont aussi arrêtés, "les résultats ne démontrant pas de réduction de l'usage des pesticides".

Fondation Africaine de Technologie Agricole

Le Conseil d'Administration de la FATA est aussi un lieu où se rencontrent de nombreux responsables politiques, scientifiques et économiques africains et états-unis. C'est donc un lieu d'influence important pour le développement des PGM.

On y trouve : Walter S. Alhassan qui est le coordinateur pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest pour ABSP II et le coordinateur pour la sous-région du Programme de renforcement des systèmes de biosécurité, lié à l'USAID (PBS) ; Michael W. Trimble qui a travaillé pendant 16 ans avec Pioneer Hi-Bred International avant de créer Trimble Genetics International ; Vincent Gwarazimba qui était, entre 1998 et 2002, un des responsables de l'Association du Commerce des Semences du Zimbabwe (the Zimbabwe Seed Trade Association), actuel propriétaire de Nhimbe Seeds et coordinateur régional pour l'Afrique de l'Est en matière d'harmonisation des réglementations sur les semences au sein de l'African Seed Trade Association ; ou encore Jennifer Ann Thomson, membre du South African Genetic Engineering Committee, membre de la Royal Society of South Africa, Vice-Présidente de l'Académie des Sciences d'Afrique du Sud, membre du Conseil d'Administration de l'ISAAA, de BIO-EARN, et de l'European Action Group on Life Science. Elle est l'auteur de "Genes for Africa". Cette fondation a donc décidé de s'entourer de personnes faisant ouvertement la promotion des biotechnologies végétales. Or, dans l'équipe qui travaille dans cette Fondation, on retrouve des personnes impliquées dans les organes de régulation des PGM, comme Francis Nang'ayo qui est, entre autre, membre du Comité national Kenyan de Biosécurité et membre du Comité Consultatif en Biosécurité du KARI. La boucle est bouclée...

Des gouvernements sous influence ?

Autre moyen de pression, le financement et la co-organisation de réunions ministérielles qui définissent des cadres et des orientations pour la recherche. Ainsi, le Département de l'Agriculture des

Etats-Unis et le Ministère de l'Agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques du Burkina Faso ont organisé la conférence de Ouagadougou (Burkina Faso) du 21 au 23 juin 2004 [16] consacrée à "la maîtrise des biotechnologies dans le but d'accroître la productivité agricole". Cette conférence était parrainée par le Département d'Etat des Etats-Unis et l'USAID. Le sous-secrétaire états-unien à l'Agriculture, M. J.B. Penn, a rappelé que grâce à la convention signée avec la FATA, les chercheurs africains pourront accéder aux résultats des chercheurs américains. Il a aussi précisé que les représentations diplomatiques des pays ouest africains à Washington auront accès à toute la gamme de programmes de renforcement de capacités et de l'assistance technique. Il a annoncé le voyage de ressortissants du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Tchad pour offrir à ces derniers l'occasion de s'inspirer de l'expérience américaine en matière de coton [17].

Plus récemment, en juin 2005, à Bamako (Mali), a eu lieu une autre conférence afin de mettre en œuvre les recommandations définies à la réunion de Ouagadougou [18]. Ainsi dans son allocution de bienvenue, Seydou Traore, Ministre de l'Agriculture du Mali, a fait un rappel de la rencontre de Ouagadougou "*qui a permis de convaincre tous les acteurs présents de la grande opportunité que représente la Biotechnologie pour une agriculture durable de la sous-région ouest africaine*". Et le ministre burkinabe, Salif Diallo, de préciser que la conférence "*a reconnu la capacité des biotechnologies en général et la biotechnologie moderne en particulier à réduire la faim et la pauvreté en Afrique par l'augmentation de la productivité agricole*".

Lors de ces deux réunions, mais ceci est généralisable à l'ensemble de réunions et ateliers consacrés à l'agriculture, on parle toujours de biotechnologies, terme regroupant pêle-mêle des techniques diverses, comme les marqueurs moléculaires, la culture de tissus, ou les PGM... Ceci permet souvent d'exclure une discussion spécifique sur les PGM. Ainsi, lorsque le CRDI, organe de la coopération canadienne, a organisé une consultation sous-régionale sur les biotechnologies (Dakar, novembre 2004), les quelques organisations paysannes présentes ont exprimé des craintes, voire un rejet, des PGM. Certains chercheurs ont alors rappelé que le thème n'était pas les PGM, mais les biotechnologies... et le débat PGM n'a pas eu lieu.

L'aide alimentaire ou l'art d'équilibrer sa balance commerciale

La coopération nord / sud est parfois vue comme une nouvelle forme de colonisation, dans la mesure où elle impose un type de développement exogène à des pays et des cultures très divers. Ainsi, certaines ONG humanitaires ou des agences de coopération nord-américaines distribuent des semences en Afrique afin d'"aider" les paysans. Ces semences sont généralement des semences industrielles, nécessitant mécanisation et intrants chimiques et, comme au Canada ou aux Etats-Unis il n'existe pas de ségrégation, ces semences peuvent être génétiquement modifiées. Ainsi, l'ONG Care aurait distribué des semences de maïs GM en Colombie dans le cadre de programmes de micro-crédit. Pour les opposants aux OGM, ces dons de semences non triées, donc en partie transgéniques, servent à étendre la contamination des cultures traditionnelles, ce qui est, bien entendu, démenti par les organisations visées. Or, rappellent-ils, le Protocole de Cartagena, officiellement en application, oblige à préciser la nature transgénique d'une importation – indépendamment du motif, commercial ou don. Mais, si le Sénégal ou le Bénin ont ratifié le Protocole, les navires nord-américains ne sont pas clairement identifiés et aucun contrôle aux frontières n'est réalisé...

Une autre porte d'entrée des OGM, c'est l'aide alimentaire. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), organisme des Nations unies a pour but d'apporter une nourriture à des pays en situation de famine.

Pour la même raison que dans le cas des semences, cette aide alimentaire, sans être explicitement transgénique, l'est de fait puisque le PAM est alimenté à 60% par les États-Unis où aucune ségrégation des filières n'est systématisée au niveau de l'État.

Le maïs transgénique cultivé aux États-Unis sert principalement pour le bétail. Or, comme le note Charles Benbrook, *“si les autorités de contrôle [des États-Unis] avaient pensé qu'une partie significative de la population consommant ce maïs le mangerait directement (en grande partie non transformé) et que de plus, le maïs représentait autant que la moitié des deux tiers de la ration calorique quotidienne, ils ne l'auraient JAMAIS autorisé au regard des données de cette époque relatives à la sécurité des populations”* [19]. Personne n'a en effet envisagé quel pourrait être l'effet de ce maïs sur des personnes souffrant de malnutrition sévère ou chronique le consommant.

Craignant les PGM, certains pays (Mozambique, Malawi, Zimbabwe, Lesotho et Swaziland) ont accepté le maïs si et seulement s'il était moulu, afin d'éviter une contamination via des cultures illégales. Plus récemment, l'Angola a lui aussi demandé, conformément aux recommandations du comité de conseil de SADC (organisation sous-régionale) sur la biotechnologie et la biosécurité que *“l'assistance alimentaire comprenant des graines et tout matériel végétal de multiplication soit moulue avant d'être distribuée aux populations destinataires”*. A cela, le PAM répond que la décision de l'Angola augmentera les coûts et les délais de livraison de la nourriture aux populations affamées.

D'autres pays, à l'instar de la Zambie, ont refusé l'aide. Ce refus a été qualifié par les autorités US de comportement irresponsable au vu de la de famine qui sévissait dans le pays (cf. Inf'OGM n°36). La décision du gouvernement zambien a cependant été prise suite à un vaste mouvement de consultation de l'opinion publique, orchestrée par le *Zambian National Farmer Union*. De même, en mai 2003, le Soudan a écrit [20] officiellement au PAM pour lui annoncer qu'il allait interdire les importations ou dons d'aliments GM. Le PAM se doit par un règlement interne d'ajuster les rations, les procédures et les plans de distribution de l'aide en fonction des modifications de législation.

Par ailleurs, la gravité de la situation a pu être exagérée. Ainsi, Brenda Cuppa, directrice locale de Care International déclare que *“la situation a pu être dramatisée afin d'obtenir une réponse plus rapide”*. Le Dr Scott, consultant pour le gouvernement américain sur la question des réserves alimentaires, a par la suite déclaré *“je pensais que le refus du gouvernement d'accepter le maïs transgénique allait conduire à la mort de nombreuses personnes. Cela n'a pas été le cas. [...] Cette condamnation des OGM et l'absence de conséquences sur la population a soulevé des questions sur la gravité effective de la crise alimentaire”* [21].

Cependant, la Zambie ayant signé le traité international d'assistance aux réfugiés (géré par le Haut Commissariat aux Réfugiés – HCR), elle est dans l'obligation d'accepter l'aide alimentaire fournie non pas pour les Zambiens mais pour les 4 à 6 millions de réfugiés, issus des pays voisins en guerre. La dissémination des semences de maïs dans le pays est alors effectuée par les réfugiés eux-mêmes qui se déplacent dans le pays avec leur sac de nourriture issus de l'aide alimentaire.

Suite au refus zambien, le Congrès américain a voté une loi sur l'action contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le 15 mai 2003 [22], qui conditionne l'envoi d'une aide en faveur de la lutte contre ces maladies, à l'acceptation par le demandeur de l'aide alimentaire, qu'elle soit issue ou non d'OGM.

Une aide alimentaire critiquée

L'aide alimentaire est souvent expédiée en nature et non pas achetée sur les marchés locaux. Or, d'après une étude de cas de Save the Children en République démocratique du Congo [23], l'acheminement d'aide alimentaire importée coûte 15 fois plus cher que l'achat sur le marché local [24]. L'Organisation pour la coopération et le développement économique parle de surcoûts, liés entre autre aux frais de transport et bureaucratiques pouvant représenter entre 33% et 50% de plus que le prix de la nourriture localement.

Deux stratégies d'aide alimentaire s'opposent. Chantal Hebberecht [25] définit ainsi la politique de l'UE : "Notre but est de limiter l'aide en nature aux situations de crise et de favoriser le développement, de privilégier la sécurité à l'aide alimentaire, les investissements ciblés aux opérations globales et l'analyse des besoins locaux au déversement de nourriture à l'aveugle". En revanche, les Etats-Unis, eux, maintiennent un système d'aide directe, semblant répondre davantage à leurs intérêts propres. Depuis 1997, les Etats-Unis ont investi 23 milliards de dollars dans l'aide alimentaire, et en 2001, l'USAID estimait que "sur les 50 principaux consommateurs de produits agricoles américains, 43 [...] avaient auparavant bénéficié d'une assistance alimentaire". L'aide alimentaire, cheval de Troie pour ouvrir un marché ? Pas seulement, elle sert aussi à réguler les cours des principales cultures aux États-Unis.

En analysant les deux courbes des prix du blé et des tonnages de l'aide alimentaire, on constate que quand les prix grimpent, l'aide baisse. Au contraire, quand les prix sont bas, les surplus vont alimenter l'aide internationale à travers un système compliqué de programmes d'achat [26] et d'organismes fédéraux, comme le Bill Emerson Humanitarian Trust. Ce fonds d'urgence piloté par l'USDA peut acheter jusqu'à 4 millions de tonnes de céréales. Un puissant instrument de régulation. Oxfam a bien décrit cette situation économiquement perverse : lorsque le prix des matières premières était élevé au milieu des années 1990, l'aide alimentaire a bénéficié de 4% à 7% des exportations céréalières des Etats-Unis, mais lorsque les prix ont chuté, en 1999 et 2000, l'aide alimentaire a augmenté à hauteur de 12% à 20%.

L'aide... pour le donateur

A cause de la montée de la résistance aux PGM au niveau mondial et principalement en Europe, la majeure partie du maïs que les Etats-Unis proposent actuellement comme aide alimentaire ne peut plus, de toute façon, être vendue. Comme le fait remarquer le London Independent, "l'aide alimentaire est le dernier marché à l'exportation non régulé ouvert aux agriculteurs des Etats-Unis quand les consommateurs européens et asiatiques fuient le maïs génétiquement modifié et introduisent des réglementations strictes pour son importation et son étiquetage" [27]. D'ailleurs, sans fausse pudeur, le site de l'USAID précise en citant Bill Clinton (discours du 5 février 1996) qu'"aider l'Afrique est dans l'intérêt économique des Etats-Unis" et que les investissements de l'USAID participent de l'augmentation des marchés pour les biens et services américains [28]. Plus loin, on peut aussi lire : "avec un marché naissant mais en croissance [...], l'Afrique est un marché potentiel significatif pour les exportations américaines. Ces exportations représentent un bénéfice tangible pour les Américains. [...]" Si les Etats-Unis réalisent les investissements dont l'Afrique a besoin, et si les gouvernements africains continuent de mettre en place le genre de politiques économiques saines qui a servi de moteur à la croissance en Asie et en Amérique Latine, le retour pour chaque famille américaine

pourrait atteindre 2000 dollars annuellement". Ainsi, près de 80% des contrats des subventions de l'USAID vont directement à des entreprises américaines.

Suite au rejet zambien, deux conséquences sont intéressantes à noter. D'une part, la communauté internationale a prouvé qu'un pays pouvait recevoir une aide alimentaire exempte de PGM. Malgré l'insistance persistante des Etats-Unis à dire qu'il n'y aurait pas suffisamment de réserves de produits alimentaires non GM, ils ont fini par fournir une aide de 30 000 tonnes de maïs non GM à la Zambie. Il existe en effet, aux Etats-Unis, des filières privées, certes limitées, de maïs tracées. D'autre part, au niveau national, il a été proposé de rétablir des systèmes agricoles traditionnels. Le chef Sinazongwe (l'un des chefs traditionnels de la Province du Sud) a appelé à l'intensification de la réintroduction du manioc, du sorgho et du millet-jonc dans la vallée. Le Dr Drinah du Programme contre la malnutrition a indiqué que : "Récemment, le gouvernement a réalisé l'importance de la diversification des cultures, l'utilisation adéquate des aliments locaux, et l'importance de systèmes intégrés incluant l'élevage pour les revenus et la traction animale. [...] Les programmes encouragent les cultures traditionnelles et la diversité, en mettant l'accent sur le manioc comme réserve et comme culture assurant la sécurité alimentaire, et sur la conservation et le stockage. De manière générale, les politiques agricoles sont en train de changer pour promouvoir la croissance et la durabilité" [29]. D'ailleurs la société civile africaine s'est mobilisée et a écrit au directeur du PAM à Rome afin que le PAM et les autres donateurs respectent les décisions souveraines des Etats, qu'ils favorisent l'aide alimentaire en don monétaire, ce qui permet d'acheter des aliments au niveau local et régional...

Les transports peuvent aussi être, en tant que tel, des facteurs de dissémination des OGM. Lovemore Simwanda, conseiller technique sur les OGM du Zambian National Farmer Union, a expliqué à Inf'OGM qu'une des portes d'entrée des OGM en Afrique se situe dans les transports routiers. L'Afrique du Sud, pays limitrophe de la Zambie, est producteur et exportateur de produits agricoles transgéniques. Les produits sont acheminés par camion et sont donc amenés à traverser la Zambie. Les chauffeurs effectuent des pauses dans ce pays et payent une partie de leurs dépenses souvent directement en nature, avec leur cargaison. S'il s'agit du maïs, il est ensuite utilisé comme nourriture ou semences, disséminant ainsi les OGM. Selon Lovemore, les Etats-Unis ont bien compris ces deux voies de dissémination et se placent en fournisseur de l'aide alimentaire auprès du HCR et fournisseur de semences auprès de l'Afrique du Sud.

Et la législation ?

Au final, les OGM réussissent à pénétrer l'Afrique, mais par la petite porte : la plupart des pays ayant reçu de l'aide alimentaire, les consommateurs africains ont donc tous déjà consommé des OGM, à leur insu... De même, de nombreux pays ont décidé de mettre en place des programmes de recherche en biotechnologies, poussés par des systèmes de coopération ou par la peur "d'être en retard au niveau technologique". Or, seule l'Afrique du Sud s'est dotée d'une législation tandis que les autres pays africains sont en train d'en élaborer... Les législateurs africains ont à leur disposition, au niveau international, deux types de cadres réglementaires divergents sur lesquels s'appuyer : le modèle européen qui définit un cadre assez strict, ou le modèle états-uniens qui s'appuie sur le concept de l'"équivalence en substance" et à ce titre n'exige que peu de contrôle. Nous traiterons l'aspect législatif et la réaction citoyenne dans un prochain dossier, à paraître début 2006. Mais l'influence exercée par l'un ou l'autre pôle, notamment sur la recherche publique et l'aide au développement, déterminera le choix politique qui sera opéré.

date créée
30 Sep 2005